

# Délibération

Département des Côtes d'Armor  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 30 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 30 septembre à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

## Etaients présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant); AUBRY Gwénaëlle (suppléante); BILLAUX Béatrice; BOÉTÉ Cécile; BOUILLENNEC Rachel; BURLOT Gilbert; CADUDAL Véronique; CALLONNEC Claude; CHEVALIER Hervé; CLEC'H Vincent; CONNAN Guy; CONNAN Josette; CORBEL Samuel (suppléant); DOYEN Virginie; ECHEVEST Yannick; GAREL Pierre-Marie; GIUNTINI Jean-Pierre; GOUDALLIER Benoît; GRAEBER Sophie; GUILLOU Claudine; GUILLOU Rémy; HERVÉ Gildas; JOBIC Cyril; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe; KERHERVÉ Guy; LE BARS Yannick; LE BLEVENNEC Gilbert; LE CALVEZ Michel; LE COTTON Anne; LE CREFF Jacques; LE FLOC'H Patrick; LE GALL Annie; LE GAOUYAT Samuel; LE GOFF Philippe; LE JANNE Claudie; LE LAY Alexandra; LE LAY Tugdual; LE MEAUX Vincent; LE MEUR Daniel (suppléant); LE MEUR Frédéric; LE SAOUT Aurélie; LEYOUR Pascal; LINTANF Joseph; PAGNY Gilles; PARISCOAT Dominique; PONTIS Florence; PRIGENT Christian; PRIGENT Marie-Yannick; PUIILLANDRE Elisabeth; RANNOU Hervé; RIOU Philippe; ROLLAND Paul; SALLIOU Pierre; SALOMON Claude; TERTRAIS Isabelle (suppléante); THOMAS David (suppléant); VIBERT Richard.

## Conseillers d'agglomération - pouvoirs

LE BIANIC Yvon à LE MEAUX Vincent; LE GOFF Yannick à LE GAOUYAT Samuel; LE HOUÉROU Annie à GOUDALLIER Benoit; LOZAC'H Claude à CLEC'H Vincent; MOURET Patricia à PRIGENT Christian; NAUDIN Christian à PUIILLANDRE Elisabeth; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

## Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude; BOUCHER Gaëlle; BOULANGER Servane; BREZELLEC Marcel; CARADEC-BOCHER Stéphanie; CHAPPÉ Fanny; CHARLES Olivier; DUMAIL Michel; DUPONT Frédéric; GOUAULT Jacky; INDERBITZIN Laure-Line; LARVOR Yannick; LE FLOC'H Éric; LE FOLL Marie-Françoise; LE MARREC François; LE MOIGNE Yvon; LE VAILLANT Gilbert; PIRIOU Claude; PRIGENT Jean-Yvon; RASLE-ROCHE Morgan; QUENET Michel; SCOLAN Marie-Thérèse; VAROQUIER Lydie.

## Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	57
Procurations	08
<b>Votants</b>	<b>65</b>
Absents	23

DEL2025-09-211

## **DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : VALIDATION DES SITES D'IMPLANTATION DE DEUX BELVÉDÈRES DANS LA CADRE DU PROJET DES GÉANTS DE LA BAIE ET DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT « DESIGN DES MONDES LITTORAUX »**

Guingamp-Paimpol Agglomération est engagé en partenariat avec la Région Bretagne et les trois autres EPCI de la Destination touristique Baie de Saint Briec-Paimpol les Caps dans le projet de développement touristique « *Les Géants de la Baie* » qui s'appuie sur la présence du premier parc éolien offshore en Bretagne.

Ce projet prévoit notamment l'implantation de deux belvédères sur le territoire qui seront localisés :

- Aux abords de l'abbaye de Beauport sur la commune de Paimpol,
- Sur le site du verger communal de Pontrieux.

Un projet de convention de partenariat « Design des mondes littoraux » avec les EPCI composant la Destination Baie de Saint Briec-Paimpol les Caps, l'École Nationale Supérieure d'Art Décoratif (ENSAD) et le Conservatoire du Littoral a été élaboré afin de mettre au point le design des futurs belvédères et préparer les aménagements (joint en annexe).

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération DEL2023-06-129 du Conseil d'agglomération du 27 juin 2023 qui acte les orientations stratégiques du nouveau schéma du tourisme et des loisirs ;

**Vu** la délibération du DEL2024-04-070 du Conseil d'agglomération 16 avril 2024 qui actualise le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération et qui incite à l'amélioration de l'offre de services et de loisirs ;

**Vu** la délibération DEL2025-03-078 du 25 mars 2025 qui approuve le projet des Géants de la Baie (Portes du Vent et belvédères) de la Destination Touristique autour du parc éolien de la baie de Saint Briec ainsi que son financement ;

**Vu** le nouveau schéma du tourisme et des loisirs qui vise un développement harmonieux et durable sur l'ensemble du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

**Considérant** l'intérêt touristique des actions mentionnées dans la stratégie des Destinations,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Valide le principe de localisation des deux belvédères ;
- Valide la convention de partenariat « Design des mondes littoraux » avec les EPCI composant la Destination Baie de Saint Briec-Paimpol les Caps, l'École Nationale Supérieure d'Art Décoratif (ENSAD) et le Conservatoire du Littoral visant à mettre au point le design des futurs belvédères et à préparer les aménagements ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer ladite convention.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,  
Dominique PARISCOAT